



VILLE DE CRESPIÈRES

YVELINES

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 20/03/2026

Référence
2026-23

Objet de la délibération
Election de la commission d'appel d'offres

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	18	18

Date de la convocation
17/03/2026

Date d'affichage
17/03/2026

Vote
A l'unanimité
Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
PREFECTURE  
Le : 23/03/2026

Et

Publication ou notification du :  
23/03/2026

L'an 2026 et le 20 mars à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie de Crespières sous la présidence d'Adriano BALLARIN, Maire.

**Présents** : Mmes BIGARD Véronique ; DEVAUD Laure ; DUCHEMIN Amal ; GUILMET Myriam ; LAMMENS Marielle ; LANGE Nereida ; PERCHEC Anne ; TABARY Agnès. MM BALLARIN Adriano ; BEON Jeremy ; BERTHEMY Eric ; BIENFAIT Jean-Pierre ; KAISER Vincent ; LANDON Guillaume ; LE SAUX Didier ; ODDOS Michel ; PINEDA Armand ; SERVILLAT Julien.

**Absent(s) ayant donné procuration** : -

**Absent(s) excusé(s)** : Mme Brigitte JACQUARD

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme Agnès TABARY

**Objet de la délibération** : Élection de la commission d'appel d'offres

VU les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,

**CONSIDÉRANT** qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

**CONSIDÉRANT** qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste.

Toutefois, en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Sont candidats au poste de titulaire :

M. Guillaume LANDON  
M. Didier LE SAUX  
M. Michel ODDOS

Sont candidats au poste de suppléant :

M. Armand PINEDA  
M. Julien SERVILLAT  
Mme Nereida LANGE

Sont donc désignés en tant que :

**- délégués titulaires de la commission d'appel d'offres :**

M. Guillaume LANDON  
M. Didier LE SAUX  
M. Michel ODDOS

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le

ID : 078-217801893-20260320-2026\_023-DE

Berger  
Levrault

- délégués suppléants de la commission d'appel d'offres :

M. Armand PINEDA

M. Julien SERVILLAT

Mme Nereida LANGE

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

En mairie, le 20/03/2026

Le Maire

Adriano BALLARIN



La secrétaire de séance

Agnès TABARY

